Cérémonie de remise des diplômes de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif 2014
Intervention de Jean-François Cordet, préfet du Nord
Vendredi 6 février 2015

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les Médaillés de la jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,
Mesdames et Messieurs,

Soyez les bienvenus dans la salle des fêtes de la préfecture du Nord. J'espère que vous vous sentirez ici chez vous, au moins le temps d'un moment dont j'ai voulu qu'il soit en votre honneur.

Vous pouvez être fiers, tous, d'avoir été décorés de la médaille de la jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif au titre de l'année 2014.

J'ai souhaité vous réunir pour vous remettre, avec la solennité que mérite l'occasion, le diplôme correspondant à votre décoration. Je souhaite que cette cérémonie soit ainsi l'occasion de saluer à sa mesure votre engagement, votre énergie, et votre dévouement pour faire vivre tant d'activités si précieuses pour l'animation de la vie sociale.

La médaille de la jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif vient reconnaître et récompenser de longues années de dévouement bénévole – 15 ans pour la médaille d'or, 10 ans pour la médaille d'argent, 6 ans pour la médaille de bronze. Pour le Nord, en 2014, ce sont 17 médailles d'or, 28 médailles d'argent et 135 médailles de bronze qui ont été décernées à des bénévoles.

Permettez-moi de saluer avec chaleur une telle énergie et une telle constance dans l'engagement au service désintéressé des autres et de l'intérêt général.

Vous saurez certainement que, très récemment, cette distinction a étendu son champ, par application d'un décret de décembre 2013. Anciennement « médaille de la jeunesse et des sports », elle s'intitule désormais « médaille de la jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif ».

Ceci n'est pas anodin. Cette extension à tout le champ associatif a pour objectif de reconnaître l'engagement bénévole en tant que tel, au-delà des seuls champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports. L'extension à tous les acteurs de la vie associative est donc une traduction supplémentaire de l'engagement du Gouvernement à mieux valoriser l'ensemble du champ associatif, et à redonner confiance aux associations et à leurs bénévoles.

Dans une société où l'inquiétude sur l'avenir se traduit parfois par un repli sur soi, où les valeurs collectives sont difficiles à repérer, **le rôle éducatif que vous jouez est indispensable**. Aujourd'hui, il ne suffit plus de développer les savoirs formels des individus. Il est nécessaire d'acquérir d'autres qualités et d'autres valeurs, ainsi qu'une attitude positive à l'égard d'autrui.

Eh bien justement ! Nous le savons tous, **les associations sont des lieux privilégiés d'engagement citoyen au service de l'intérêt général**, de participation à la vie de la cité et à la cohésion de la société. Les associations que vous faites vivre animent les quartiers de notre département. On peut dire parfois qu'elles en sont l'âme.

Ce tissu associatif - et les nombreux bénévoles qui l'animent - sont une force et une vitalité uniques pour notre pays. De nombreuses associations, de nombreux clubs sportifs contribuent chaque jour à aider les adolescents et les jeunes à mieux construire leur avenir en encourageant leurs prises de responsabilités, leur sens de l'engagement, en les aidant à devenir acteurs de la société.

Ces associations sont également des **lieux de rencontre**, de convivialité, de solidarité, de projets communs. Elles créent ou recréent du lien social. Les activités sportives, outre les qualités physiques qu'elles développent, permettent à des jeunes et des moins jeunes d'acquérir le sens du collectif, de la fraternité, d'accepter des règles du jeu, de s'accoutumer à une compétition mesurée et respectueuse.

Aujourd'hui, en cette période de contexte économique difficile, il est important que chacun puisse trouver auprès des associations un cadre pour retrouver confiance en soi et s'approprier ou se réapproprier les valeurs de partage ou d'entraide.

Vous devez continuer à être présents pour accueillir, accompagner, initier des projets, créer, innover.

Ce que nous célébrons aujourd'hui, ce n'est donc pas seulement votre investissement au regard des résultats de vos clubs respectifs, mais c'est aussi et surtout votre **contribution à l'épanouissement de nos concitoyens**.

Je suis convaincu que, malgré les difficultés que vous pouvez rencontrer au quotidien, ou les doutes qui peuvent être les vôtres par rapport à l'immensité de la tâche à laquelle vous vous êtes attelés, la flamme qui vous anime ne s'éteindra pas et qu'elle continuera à éclairer et inspirer d'autres.

Pour maintenir cette flamme, sachez garder à l'esprit combien vous constituez un corps intermédiaire à part entière. L'Etat a pleine conscience que, par votre action, vous permettez un dialogue civil essentiel à l'exercice de la démocratie et au développement des solidarités : les associations sont des lieux où les préjugés sont combattus. Elles promeuvent des valeurs fondatrices de notre pacte social, l'intérêt général, la solidarité, la participation citoyenne, la responsabilité. Et surtout, concrètement, elles permettent une démocratisation large des activités sociales, culturelles et sportives qui vient compenser, autant que possible, la montée des inégalités et donner une chance à l'ascenseur social, dont on dit souvent qu'il est en panne.

Cela rend votre action, votre engagement, d'autant plus précieux, et indispensable.

Permettez-moi, ainsi, une nouvelle fois, de vous remercier au nom de l'Etat. Je n'ai aucun doute que tous nos concitoyens se joignent à moi pour vous exprimer leur gratitude.

Ces remerciements s'adressent aussi aux membres des commissions régionale et départementale des médaillés qui apportent leurs compétences et leurs conseils avisés dans l'examen des candidatures pour l'échelon bronze.

Avant de vous remettre vos diplômes, il me reste un souhait à formuler pour l'avenir et je sais que vous le partagerez : c'est que votre action et votre engagement fassent des émules parmi les plus jeunes, assurant ainsi un relais à votre action et la pérennité de vos œuvres.

Je vous remercie, et encore bravo à tous.